

PETITE-ÎLE
UNE VILLE POUR TOUS

Fête de l'ail

Travaux

Entretien du patrimoine
routier

Logement

Des projets de
construction de logements
sociaux

Pratique

Cyclone

Magazine d'information
n°16 / Décembre 2024

www.petite-ile.re /

Ville de Petite-île Officiel 

[petiteilevilleofficielle](https://www.instagram.com/petiteilevilleofficielle) 

Petite-Île à la Une



SOMMAIRE

n°16
Décembre 2024

3.Édito

4-8.Travaux

- Recalibrage et sécurisation de la traversée du chemin Fortuné Grosset
- Travaux d'accessibilité
- Réhabilitation des aires de jeux
- Entretien du patrimoine routier
- Retour en images sur les travaux

9.Logement

- Des projets de construction de logements sociaux

10-Associations

- Le twirling club de Petite-Île
- 1,2,3 yoga

11-13.Pratique

- Convention de partenariat avec France Travail
- Cyclone

14-17.Dossier

- Fête de l'ail

18-19.Retour en images

20.Environnement et développement durable

- Présentation plantes endémiques

21.Portrait

- Ti boutik lontan

22.Tribune de l'opposition

23-24.Loisirs

- Agenda (Janvier/février/mars)
- Voeux 2025

Directeur de publication :

Serge Hoareau, Maire de Petite-Île

Rédacteurs : Barret Émilie, Martin Mélanie

Photos et illustrations : Service Communication

Charte graphique : Service Communication

Mise en page & Exécution : Landon Margot

Impression : INOPRINT DL :

Tirage : 7600 exemplaires

Remerciements : Services municipaux

La rédaction décline toute responsabilité quant au contenu des sites internet mentionnés dans le magazine municipal.



Chères Petite-Îloises, chers Petite-Îlois,



J'ai le plaisir de vous faire parvenir ce nouveau numéro de « Petite-Île, à la Une ». En cette fin d'année 2024, c'est l'occasion, pour moi, de vous faire un bilan de l'action municipale et de vous annoncer les grandes lignes pour la prochaine année.

La ville de Petite-Île investit et continuera d'investir pour son territoire. Pour cette année 2024, le total de nos dépenses d'équipement devrait avoisiner les 10 millions d'euros. Les principaux grands indicateurs de la santé financière de la ville sont en situation favorable : notre capacité de désendettement est de 6,3 années et nous finirons l'année avec une épargne nette aux alentours des 1 400 000 euros.

Au cours de cette année, nous avons livré plusieurs chantiers à savoir : les travaux d'aménagement du parking de l'école Les Platanes Sud, les travaux de requalification du chemin Karl de Lavergne et la rénovation et sécurisation de nos routes communales. Aussi, le 15 octobre dernier, nous avons ouvert officiellement le nouveau cimetière paysager au Centre-Ville.

La ville poursuit ses investissements et de nouveaux chantiers sont en cours sur le territoire communal : la phase 1 et 2 des travaux d'assainissement et de requalification de la RD31, la construction de logements temporaires d'urgence sur Charrié, la poursuite du programme de réhabilitation des aires de jeux sur le quartier de Manapany les Hauts et de Chiendent-Bambou et du programme de mise en accessibilité de nos établissements recevant du public.

Toujours dans la volonté d'assurer le bien-être et la sécurité de la population, la municipalité lance de nouvelles opérations. Parmi ces nouveaux projets, nous pouvons retrouver la modernisation de la rue des Palmistes, les travaux de réseaux et de recalibrage sur la rue du Cratère/ rue du Calvaire, la réhabilitation et mise en accessibilité des 7 plateaux sportifs, la remise en état de l'aire de jeux de Piton des Goyaves, la construction de sanitaires publics, l'extension du bassin de baignade de Grande Anse, début de travaux de l'opération de logements Désiré 3 entre autres...

Pour mener à bien ces différents chantiers, le conseil municipal a voté le 18 décembre dernier un budget global de 41,4 millions d'euros. Pour la section d'investissement, en dépenses d'équipements, ce sont plus de 17 millions d'euros de travaux qui sont inscrits. Le budget est conséquent et est à l'équilibre sans augmenter les taux d'imposition des taxes sur les fonciers bâtis, non bâtis et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les meublés de touristes. Cela témoigne d'une gestion rigoureuse et d'un partenariat renforcé avec nos financeurs que sont l'Europe, l'Etat, la Région, le Département et la Civis.

S'agissant du volet social, en mars 2024, notre Centre Communal d'action Sociale a mis en place une solution de portage de repas à domicile financée conjointement avec l'usager lui permettant de continuer à résider à son domicile. Ainsi, 90 personnes ont pu bénéficier de ce service ce qui correspond à environ 1200 repas commandés par mois. Bien évidemment, notre CCAS poursuit toutes les actions en faveur des personnes porteuses de handicap, notre troisième jeunesse et accompagne les familles les plus nécessiteuses.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel qui contribue au bon déroulement de toutes nos opérations sur le territoire communal. Sans eux,

sans leur implication, nos projets d'élus, aussi beau qu'ambitieux, ne pourraient jamais voir le jour.

Pour finir, je tiens également à remercier toutes les forces vives de la commune, toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien au service de notre commune, à l'ensemble du personnel soignant, ainsi qu'aux gendarmes et aux pompiers, je salue leur engagement, leur dévouement et le lot de sacrifices et d'abnégations qui vont avec. Je remercie chacun des acteurs de notre commune : artisans, commerçants, agriculteurs, présidents, membres et bénévoles de nos associations, grâce à eux, Petite-Île existe, se dynamise et vit !

Je terminerais mes propos par cette citation de Bernard Werber : « Il est des moments où les rêves les plus fous semblent réalisables à condition d'oser les tenter ». Nous avons décidé d'oser depuis le début de ce mandat et vous pouvez compter sur nous pour continuer car on ne subit pas l'avenir, on le construit.

Une année s'achève et nous commençons déjà à nous préparer à entrer en 2025. Je vous souhaite à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Que 2025 soit synonyme de santé, de réussite et de moments précieux partagés. En cette période de renouveau, je vous souhaite une année étincelante et remplie de belles surprises. Puissent vos rêves se réaliser et vos projets s'épanouir tout au long de cette nouvelle année.

Serge Hoareau
Votre Maire et Vice-président du
Département.

04 Recalibrage et sécurisation de la traversée du chemin Fortuné Grosset

Le cyclone Belal suivi des pluies torrentielles de la tempête Candice ont causé de gros dégâts sur notre territoire et plus particulièrement sur nos routes. Le chemin Fortuné Grosset fait partie des routes impactées par ces deux phénomènes météorologiques.



Le 15 janvier dernier, le cyclone Belal frappait La Réunion et marquait les esprits : records de vents, premier cyclone à passer sur l'île depuis 1993 ou encore la première utilisation de la vigilance violette, ont fait de ce phénomène un événement particulier. La semaine suivante, alors que l'heure était à l'évaluation des dégâts, la tempête Candice, bien que lointaine, a entraîné des pluies violentes et soudaines sur le territoire. Ces deux événements ont causé des dégâts importants sur la commune (inondations, submersion de radiers, dégradations des routes, mouvements de terrain etc...).

Le chemin Fortuné Grosset a été une des routes touchées par ces phénomènes météorologiques.

Pour sécuriser la traversée de cette voie et ainsi, assurer la sécurité des riverains, la ville a entrepris des travaux de recalibrage et de sécurisation de la traversée busée du chemin Fortuné Grosset. Ces travaux consistent :

- Au remplacement de la traversée busée existante par la mise en place d'un pont cadre de 1m75 sur 2m ;
- À des travaux de terrassement et de soutènement ;
- À la reprise du corps de la chaussée en béton fibré.

Le montant total des travaux s'élève à 206 926,60€ HT.



Le montant total des travaux s'élève à 206 926,60€ HT.



Travaux d'accessibilité

Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles à tous. Ils doivent permettre, sans distinction, l'accès, la circulation, la réception et la diffusion de toute information.



Une définition interministérielle de l'accessibilité, élaborée en avril 2006, précise que « (...) l'accessibilité requiert la mise en œuvre des éléments complémentaires, nécessaires à toute personne en incapacité permanente ou temporaire pour se déplacer et accéder librement et en sécurité, au cadre de vie ainsi qu'à tous les lieux, services, produits et activités. La société, en s'inscrivant dans cette démarche d'accessibilité, fait progresser également la qualité de vie de tous ses membres ».

On estime aujourd'hui à 52 000 personnes à La Réunion touchées par un handicap dont 788 à Petite-Île, soit 6,5% de la population communale (source : www.mdpd.re).

Dans le cadre de cette loi, un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) a été réalisé par la ville de Petite-Île. Ce document correspond à un engagement de la collectivité de procéder aux travaux de mise en accessibilité dans un délai déterminé et limité. Cet Ad'AP a été approuvé par les services de l'État en 2019. Le délai accordé pour réaliser tous les travaux est de 8 ans et la ville devra impérativement terminer ses travaux au plus tard en septembre 2027. Dans la réalisation de son Ad'AP, la ville de Petite-Île a recensé 50 sites et bâtiments nécessitant des travaux d'accessibilité pour un montant

estimé à 1 322 300 euros HT. Son agenda a été divisé en plusieurs tranches.

A l'heure actuelle, les travaux de la tranche 1 ont été réalisés entièrement pour un montant total de 250 849 € TTC. De plus, la ville a profité des travaux de réhabilitation de certaines opérations pour y inclure également les travaux d'accessibilité, c'est le cas notamment des travaux de l'école Les Bougainvilliers et des travaux de réhabilitation des CASEP en MAELIS (évalués à 207 782 € TTC pour la partie accessibilité des travaux du CASEP).

Les travaux de la tranche 2 ont débuté au dernier trimestre 2024 et s'achèveront au 1^{er} semestre 2025. Ces travaux concernent principalement :

- La salle d'œuvre,
- L'église du Centre-Ville,
- La caserne des Pompiers,
- Le local de l'ancienne bibliothèque à Manapany les Hauts,
- La salle Le Poivrier,
- Le local de stockage de Manapany les Hauts,
- L'école Les Platanes Sud et son réfectoire.

Le montant prévisionnel des travaux pour ces bâtiments ci-dessus s'élève à 412 300€ TTC.



On estime aujourd'hui à 788 personnes touchées par un handicap à Petite-Île, soit 6,5% de la population communale



Réhabilitation des aires de jeux

Les aires de jeux de la commune sont devenues vieillissantes et les jeux obsolètes n'étaient plus conformes à la sécurité des enfants. La ville a lancé depuis 2023, un programme de réhabilitation de ses cinq aires de jeux.



Le décret du 10 août 1994 fixe les exigences de sécurité relatives aux équipements d'aires collectives de jeux. Ce texte, entré en vigueur le 1^{er} janvier 1995, s'applique aux équipements neufs. Ces derniers doivent porter la mention : « conforme aux exigences de sécurité » et être accompagnés d'une notice d'emploi, de montage et d'entretien précisant notamment l'âge minimal des enfants auxquels ils sont destinés.

Après la réhabilitation du parc François Mitterrand au Centre-Ville et de l'aire de jeux de Ravine du Pont, c'est au tour de celles des quartiers de Manapany les Hauts et de Chiendent-Bambou de faire peau neuve. Ces deux aires de jeux, très souvent utilisées par les enfants, vont être totalement renouvelées. La municipalité a décidé de changer tous les jeux présents sur ces deux sites.

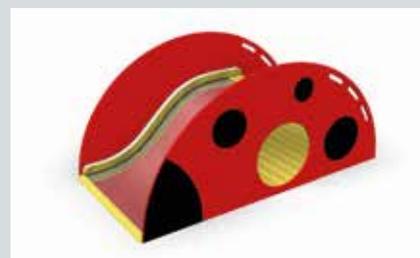
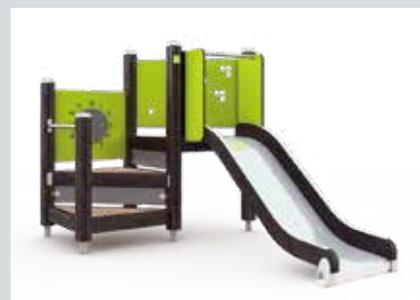
Sur l'aire de jeux de Manapany les Hauts, la surface va être agrandie pour permettre l'installation des nouveaux jeux. Vous trouverez une balançoire homologuée, un halo cubic au décor penché qui

transforme chaque déplacement en un défi amusant, une maison coccinelle et une structure en forme de coccinelle montée sur ressort.

Sur l'aire de jeux de Chiendent Bambou, vous trouverez un arbre à écureuil avec toboggan pour le bonheur des plus petits et d'une balançoire double avec siège balançoire en nid d'oiseaux. Une grande structure inclusive sera quant à elle installée dans un second temps.

Toutes ces nouvelles structures seront adaptées aux enfants plus jeunes et seront sécurisées par un sol amortissant.

Les travaux de rénovation de ces deux aires de jeux ont débuté fin novembre et devraient se terminer au 1^{er} trimestre 2025.



Les travaux de rénovation de ces deux aires de jeux ont débuté fin novembre et devraient se terminer au 1^{er} trimestre 2025

Entretien du patrimoine routier

Les agents de la ville de Petite-Île sont quotidiennement à pied d'œuvre pour entretenir, aménager et moderniser le réseau routier du territoire. L'objectif est d'assurer la mobilité et la praticabilité des voiries, tout en veillant à la sécurité des habitants.



Depuis son arrivée, l'équipe municipale a fait de l'entretien et la modernisation des voiries une priorité. Tout au long de l'année, à travers sa cellule Voirie, la ville de Petite-Île ne cesse de mener diverses interventions sur les 165 kms qui composent son réseau routier afin de conserver des infrastructures routières de qualité sur son territoire et ainsi offrir de bonnes conditions de circulation et de sécurité aux usagers.

En moyenne, chaque année, un budget de 600 000€ HT est alloué à la cellule pour réaliser les travaux d'enrobé sur nos routes communales. La qualité de nos routes est essentielle. Ce réseau constitue un bien commun que nous devons préserver. Il en va de notre mobilité, mais aussi de notre économie et de notre environnement.

Ainsi, en 2024, 17 voies communales ont bénéficié de travaux de réfection du tapis d'enrobé :

- **Impasse des Pâturages :**
62 ml, 8 697,28€ TTC
- **Impasse des Béliers :**
200 ml, 28 545,76€ TTC
- **Impasse de l'École :**
70 ml, 11 970,24€ TTC
- **Rue de la Cour :**
90 ml, 20 818,82€ TTC
- **Rue Joseph Lacarre :**
30 ml, 5 100,64€ TTC
- **Chemin Dauphin :**
100ml, 16 014,67€ TTC

- **Chemin Laguerre partie haute :**
434 ml, 22 708,62€ TTC
- **Rue du Général de Gaulle :**
250 ml, 36 309,48€ TTC
- **Rue des Camomilles :**
70 ml, 9 675,90€ TTC
- **Chemin Venant :**
170 ml, 26 647,12€ TTC
- **Impasse des Pois de Senteur :**
180 ml, 36 741,42€ TTC
- **Rue des Thyms :**
95 ml, 14 872,54€ TTC
- **Rue des Baies Roses :**
219 ml, 47 383€ TTC
- **Rue des Maraichers :**
390 ml, 59 637,52€ TTC
- **Allée des Pâquerettes :**
190 ml, 40 142,08€ TTC
- **Chemin Laguerre partie basse :**
500 ml, 107 549,82€ TTC
- **Chemin Terrain Café (entre la rue des Maraichers et la rue des Fruits à Pain) :**
219 ml, 75 382,47€ TTC



Rue des Baies Roses



Rue des Thyms



Rue des Maraichers



Allée des Pâquerettes



Rue des Camomilles



Chemin Laguerre



Chemin Terrain Café



Impasse de l'École



Impasse des Pâturages



Rue de la Cour

Petite-Île en chantier

Travaux réalisés
Protection bourrelet
Chemin Dauphin



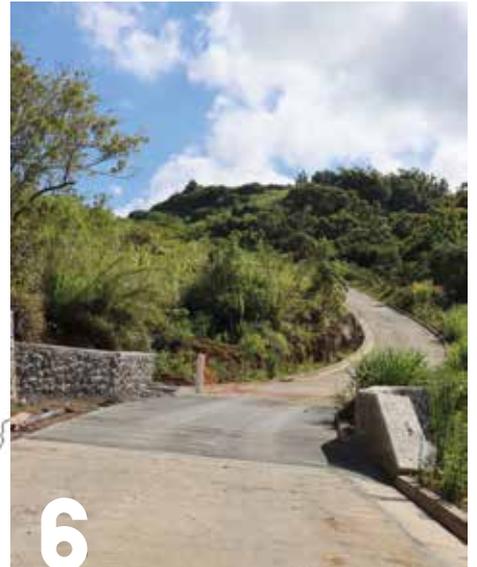
1

Travaux réalisés
Curage
Chemin Denis Leveueur



4

Travaux réalisés
Rattrapage de chemin en béton
Rue de la Cour



6

Travaux réalisés
Curage
Intersection chemin Bambou et
allée des Pluies d'Or



2

Travaux réalisés
Curage
Rue Joseph Lacarre



3



Travaux réalisés
Revêtement tricouche
Rue des Fruits à Pain



Travaux réalisés
Création d'un parking
Chemin Jean Lépinay



5



7

Des projets de construction de logements sociaux

En application des dispositions de l'article L. 302-9-1 du Code de la construction et de l'habitation, et sur la base du bilan triennal portant sur le respect de l'objectif de production de logements sociaux sur la période 2017-2019, la commune de Petite-Île avait fait l'objet d'un constat de carence, par arrêté du préfet de La Réunion en date 30 décembre 2020. En date du 8 février 2024, Petite-Île retrouve son plein droit en matière de préemption urbaine et la carence à laquelle elle était soumise est levée.



Pour rappel, la Loi de Solidarités et de Renouveau Urbain impose aux communes de disposer d'un taux minimum de logements sociaux sur son territoire. Malgré la levée de carence, la ville de Petite-Île poursuit ses projets de construction de logements sociaux sur son territoire.

Filaos côté ouest, sur une superficie de 5 705 m². Elle sera composée de 19 logements locatifs sociaux (LLS), comptant 3 T2, 6 T3 et 10 T4, sur deux bâtiments distincts et des stationnements extérieurs. La date prévisionnelle de démarrage des travaux est programmée au second trimestre 2025.



• Bois de Gaulette Rouge

Ce projet, mené par la SHLMR, concerne la construction d'un bâtiment avec la réalisation de 24 logements locatifs très sociaux (LLTS) situé allée des Fleurs de Cannes dans le quartier de Manapany les Bas. Il se composera de 8 T2, 10 T3, 4 T4 et 2 T5. L'ensemble de la structure s'étendra sur une superficie de 3 652 m². Des stationnements extérieurs seront également conçus. La date prévisionnelle du début des travaux est prévue pour le dernier trimestre 2025 - début 2026.

• Canne Bonbon

Cette opération, conduite par la SEMAC, se situera dans le quartier de Anse les Bas, sur l'allée des



• Désiré 3

Ce programme, piloté par la SOGEDIS, se trouvera au sein du quartier de Ravine du Pont, sur le chemin Désiré. Sur une superficie de 3 250 m², 18 logements LLTS seront répartis sur deux bâtiments en bande et composés de 6 T2, 7 T3, 4 T4 et 1 T5. Le stationnement se fera sous le bâtiment semi-ouvert et également en extérieur. La date prévisionnelle des travaux est planifiée au premier semestre 2025.



Bois de Gaulette Rouge



Canne Bonbon

Associations

Découvrez deux associations de la commune.



LE TWIRLING CLUB DE PETITE-ÎLE

Le Twirling Club de Petite-Île est une association qui propose aux enfants des quartiers de découvrir et de pratiquer le Twirling Bâton, un sport alliant grâce et discipline. Le club a pour mission de les aider à s'épanouir, de développer l'esprit d'équipe et d'apprendre à gérer aussi bien les victoires que les défaites. Les compétitions organisées sont des moments marquants, pleines d'émotions et de belles rencontres.

Les activités ont lieu chaque samedi après-midi, de 14h30 à 17h00, au plateau couvert de Petite-Île à proximité du gymnase. Les entraînements sont divisés en trois ateliers :

- Le pompon : pour bouger en rythme et s'amuser ;
- La marche des majorettes : pour apprendre à défiler avec style et grâce ;
- Le twirling : pour s'entraîner avec le bâton et progresser.

Le club accueille les enfants à partir de 5 ans et demi. L'activité est ouverte aussi bien aux filles qu'aux garçons.

Le Twirling Club de Petite-Île fonctionne grâce à son bureau, composé de personnes engagées et passionnées.

Contact

Présidente : Madame Anaïs TAMBON

Tél : 0693 01 79 26

Mail : twirlingclubdepetiteile@gmail.com

Adresse : 20 B chemin Cambrai - 97429 Petite-Île



1, 2, 3 YOGA

1, 2, 3 Yoga est une association qui invite petits et grands à découvrir les bienfaits du yoga dans une ambiance bienveillante et apaisante.

Les séances ont pour objectif de favoriser la relaxation, la détente et le bien-être tout en apportant de nombreux bienfaits :

- Développement de la concentration et de l'attention ;
- Renforcement de la confiance en soi ;
- Assouplissement du corps et tonification des muscles ;
- Cultivation du courage et d'une joie de vivre durable ;
- Optimisation de la respiration et du souffle.

Les activités se déroulent au local d'animation MAELIS de Piton des Goyaves. Pour les adultes, les séances ont lieu tous les lundis de 17h à 18h. Les enfants, à partir de 5 ans, peuvent participer à des cours adaptés chaque mercredi de 16h30 à 17h30. L'association intervient également dans les structures d'accueil pour enfants ou adultes afin de proposer des ateliers adaptés aux besoins spécifiques des participants.

Chantal, référente et intervenante de l'association, met son expérience et son savoir-faire au service de tous pour guider chaque participant dans une pratique simple et adaptée à son âge et à son niveau.

Contact

Présidente : Madame Tiara ADMETTE

Tél : 0692 77 88 75

Mail : adchan@hotmail.fr

Adresse : 142 rue des Platanes - 97429 Petite-Île

Convention de partenariat avec France Travail

Dans un contexte de chômage structurel important, la commune de Petite-Île vise à impulser une politique sur le champ de l'insertion professionnelle des publics en difficulté sur son territoire communal. Une convention cadre va être signée en 2025 en partenariat avec France Travail.



La Mairie de Petite-Île et France Travail s'inscrivent pleinement dans une démarche de collaboration active et efficace pour l'insertion professionnelle et mettent en œuvre une véritable politique des Ressources Humaines tendant à renforcer les compétences des demandeurs d'emploi.

Les deux parties s'engagent à apporter leur contribution à la réussite d'actions menées dans un esprit de complémentarité et en mutualisant les moyens autant que de besoin.

L'objectif principal de cette convention se décline en 4 axes :

- Le maintien des politiques de proximité sur le territoire de Petite-Île ;
- La sécurisation des parcours d'insertion ;
- L'anticipation des besoins de recrutement du territoire ;
- Un engagement fort des entreprises sur la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

La ville de Petite-Île et France Travail conviennent donc de renforcer les actions communes sur le territoire communal permettant de préparer la main d'œuvre locale afin de saisir les opportunités d'insertion professionnelle.

Cette année, des actions ont déjà été mises en place.

Tout d'abord, France Travail a organisé un forum lors de la 1^{ère} édition de l'évènement « la matinée de l'emploi agricole » avec la population de Petite-Île qui a eu lieu le 31 octobre en Mairie. Cette rencontre a notamment permis d'observer les attentes du public sur notre territoire avec les différents partenaires présents (CAF, Chambre d'Agriculture, Département et DAAF) et d'échanger avec un conseiller entreprise sur les aides et mesures lors de la reprise d'activités. Un job dating a également été réalisé sur le même thème. D'autres éditions seront envisagées courant l'année 2025 sur des thèmes différents.

Une seconde action a été menée lors de la matinée du jeudi 14 novembre dernier à la pépinière sur le site de Verger Hemery, visant à faire découvrir des métiers liés à l'environnement et à développer les compétences des demandeurs d'emploi participants. Des ateliers ont été organisés par nos équipes du service Environnement sur les thèmes du rempotage, des semis, des boutures et des plantations tout en sensibilisant aux déchets végétaux.

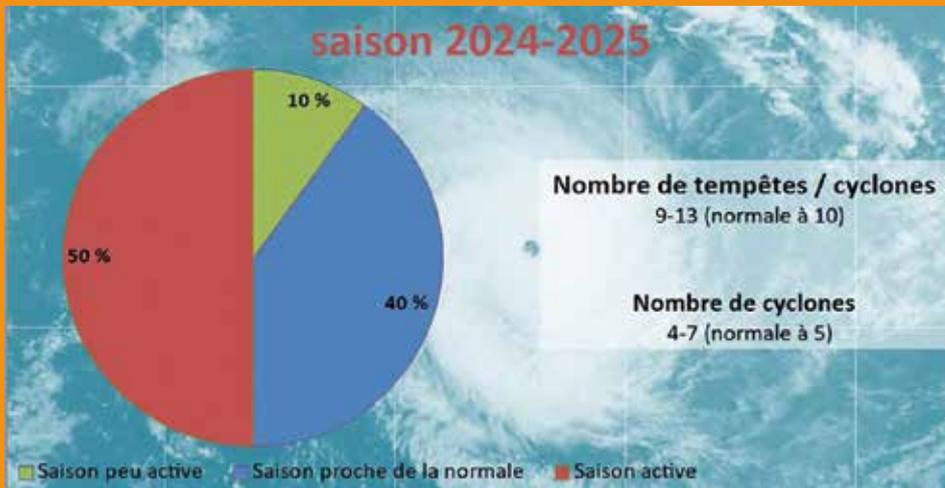


La Mairie de Petite-Île et France Travail s'inscrivent pleinement dans une démarche de collaboration active et efficace pour l'insertion professionnelle



Cyclone

Le pire a été évité à La Réunion. L'alerte violette, plus haut niveau de danger rarement déclenché, a fait craindre un cataclysme durant quelques heures, avant d'être rétrogradé en alerte rouge puis en phase dite de sauvegarde. Le cyclone Belal a tout de même semé le chaos sur l'île, mais la préparation de la population et les mesures de prévention mises en place ont à coup sûr sauvé des vies. La Réunion entre officiellement dans la période cyclonique qui s'annonce particulièrement active cette année. Il est temps de se préparer.



De la mi-novembre au mois d'avril s'étend la saison cyclonique sur notre Département et ceux de l'Océan Indien. Chaque année, le risque de se trouver sur la trajectoire d'un météore plus ou moins dangereux augmente.

Il est nécessaire de se préparer afin de limiter les dégâts en élaguant les arbres proches de votre habitation et des câbles électriques, en consolidant la toiture de votre maison et en constituant, avant toute rupture de stock, une réserve alimentaire de produits de première nécessité et non périssables (eau potable, conserves, plats préparés, lait infantile, couches, petits pots, piles, bougies, lampe torche, trousse de premiers soins, médicaments essentiels ...).

L'anticipation est la clé d'une bonne préparation.

Il est important de :

- Rester informé de l'évolution de la situation ;
- Vérifier l'adresse et le numéro de téléphone du centre d'hébergement le plus proche

de votre domicile (visible sur le site de la ville ou en contactant l'accueil de la mairie) ;

- Noter les numéros d'urgence : 15 SAMU, 17 Police, 18 Pompiers ;
- Ranger les plantes ou tout objet pouvant se transformer en projectile ;
- Mettre vos animaux à l'abri.

Lors du passage du cyclone, il est recommandé de rester à l'abri, de ne pas sortir à l'extérieur, de débrancher vos appareils électriques pour éviter tout dommage.

Après le passage du météore, ne consommez pas l'eau directement du réseau de distribution ou faites bouillir l'eau pendant 10 minutes.



Lors du passage du cyclone, il est recommandé de rester à l'abri, de ne pas sortir à l'extérieur, de débrancher vos appareils électriques pour éviter tout dommage.



 <p>Pré-alerte</p> <p>Je m'informe et j'anticipe Une menace cyclonique est possible dans les 72H</p>	 <p>Alerte ORANGE</p> <p>Je me prépare H-24 avant l'arrivée du cyclone</p>	 <p>Alerte ROUGE</p> <p>Je me protège en me confinant</p>	 <p>Alerte VIOLETTE</p> <p>Je reste confiné tout le temps de l'alerte.</p>	 <p>Phase de SAUVEGARDE</p> <p>Le danger est encore présent, je reste prudent et je me tiens informé.</p>
--	--	---	--	---

Information : La couleur jaune de la phase « pré-alerte jaune » n'existe plus. Elle a été supprimée car elle portait à confusion. Elle pouvait donner l'impression que les conditions météorologiques se dégradent alors que ce n'est pas nécessairement le cas. Elle devient donc la phase « pré-alerte cyclonique ».

Le Plan ORSEC « cyclone » est déclenché lors du passage d'un cyclone au plus près des côtes de la Réunion sous différentes phases :

- **Pré-alerte cyclonique :** Menace potentielle dans les jours à venir. Le système évolue dans la zone et peut représenter une menace dans les 24 à 72 heures. Restez informé des prévisions météorologiques et des bulletins d'information. Ne prévoyez aucune randonnée, ni de sortie en mer et ne vous approchez pas du rivage en cas de forte houle.
- **Alerte orange :** Menace dans les 24 heures. Fermeture de tous les établissements scolaires et des crèches pour l'ensemble du département mais l'activité économique continue. Si votre habitation se trouve dans une zone inondable ou risque de mouvement de terrain, préparez-vous à une éventuelle évacuation dans le centre d'hébergement le plus proche de votre domicile.
- **Alerte rouge :** Menace imminente. Rejoignez impérativement votre domicile sous un préavis de 3 heures. Toute circulation est interdite même pour les services municipaux jusqu'à la levée de l'alerte. Des coupures d'eau

préventives seront alors réalisées pour protéger les installations électriques, dont les pompes de refoulement et pour ne pas vider les réservoirs.

- **Alerte violette :** L'île est impactée avec des vents violents à plus de 200 km/h et représente un réel danger pour tout ou une partie du territoire. Après l'alerte violette, le territoire repasse sous l'alerte rouge car le danger est toujours présent. Il faut rester confiné jusqu'à ce que l'alerte rouge soit levée.
- **Phase de sauvegarde :** La menace cyclonique est écartée mais il reste des dangers. Soyez prudent tout en limitant vos déplacements, ne traversez pas un radié submergé. Evitez de toucher les fils électriques à terre et restez informé de la situation. Durant cette phase, les différents services communaux, EDF, SPL Sources et Eaux, pompiers ect., vont tout mettre en œuvre pour remettre les routes en état et réaliser les réparations si besoin.

Les équipes municipales mettent tout en œuvre afin de préparer le territoire communal avant le début de la saison cyclonique. Les agents du service Environnement élaguent les arbres et nettoient à proximité des zones à risques. Concernant le nettoyage des caniveaux, les agents de la cellule Voirie utilisent les techniques de curage et d'hydrocurage. Certains caniveaux sont désormais dotés d'une herse qui permettra de stopper les déchets tout en laissant passer l'eau pluviale afin d'éviter l'obstruction





1 Fête de l'ail

Du 25 au 27 octobre, l'ail était en fête à Petite-Île. La 33^{ème} édition s'est déroulée au Domaine du Relais pour le plus grand bonheur des petits comme des grands. Cette manifestation tant appréciée par notre population a rencontré un véritable succès.



Vendredi 25 octobre : Animations 3^{ème} jeunesse



Vendredi 25 octobre : Grand défilé déguisé des associations





Vendredi 25 octobre : Inauguration et ouverture du champ de foire.



Samedi 26 octobre : concours du meilleur nettoyeur d'ail



Samedi 26 octobre : Remise des prix du «Concours Maisons et Jardins Fleuries»



Samedi 26 octobre : Remise des récompenses du concours du meilleur nettoyeur d'ail





Samedi 26 octobre : Kafrine Dofé en Live avec Segaa'el



Samedi 26 octobre : GROOVE 974 avec le DJ Nicky Larson



Samedi 26 octobre : GROOVE 974 avec PLL





Dimanche 27 octobre : Départ de la course de l'ail à Grande Anse



**Dimanche 27 octobre :
Départ de la randonnée de l'ail à l'école Les Alpinias**



**Dimanche 27 octobre :
Départ des foulées de la gousse d'ail à l'école Les Alpinias**



Dimanche 27 octobre : Résultat de la course de l'ail, top 5 homme : Boyer David / Chapelin Jonathan / Bergeret Matis / Balzanet Ulric / Desgouillon Hugo



Dimanche 27 octobre : Résultat de la course de l'ail, top 5 femme : Lamy Isabelle / Delchini Anne-Cécile / Lauret Emmanuelle / Roche Clémence / Lavisse Elodie



Octobre rose



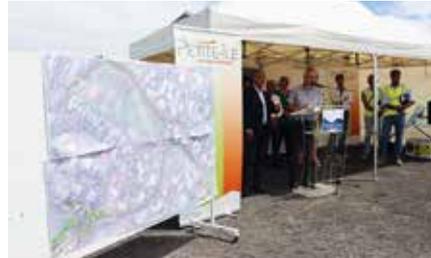
Du 1^{er} au 31 octobre

Exposition «Chemins» de Dan magenta



Du 11 octobre au 23 novembre

Premier coup de pelle des travaux d'assainissement des eaux pluviales et de requalification de la RD31



Mardi 15 octobre

Journée de la Production Réunionnaise



Jeudi 24 octobre

Action de sensibilisation contre le cancer du sein proposée par la MASPI et l'association Papayes



Vendredi 25 octobre

Mardi 15 octobre



Pose de la première pierre des logements temporaires d'urgence

18-Retour en images

Mardi 15 octobre



Ouverture officielle du nouveau cimetière paysager
Mercredi 23 octobre



Réception des coureurs du Grand Raid

Du 24 au 31 octobre



Semaine créole

Lundi 11 novembre



Armistice

Journée contre le diabète



Jeudi 14 novembre

Dimanche 15 novembre



Challenge sport
Mardi 19 novembre



Dératisation collective

Collecte de vêtement par la CIVIS



Vendredi 22 novembre

Caravane de l'animation à Piton des Goyaves



Samedi 23 novembre

Dimanche 24 novembre



Cross du Vétiver
Vendredi 29 novembre



Conseil des Usagers de la
Maison Sport Santé

Dimanche 1^{er} décembre



Journée mondiale contre le Sida

Remise des photos dans le cadre de la Journée Européenne du Patrimoine



Samedi 7 décembre

Retour en images-19

Un arbre, un mois

Présentation des arbres endémiques

LATANIER ROUGE

Biologie : Le latanier rouge, dont le nom scientifique est *Latania Lontaroides*, fait partie de la famille des *Arecaceae*. Souvent cultivé, ce palmier endémique de la Réunion est également appelé latanier de La Réunion, pomme latanier ou encore latanier de Bourbon. Ce palmier pousse sur la côte sud de l'île, sur les falaises et dans les ravines côtières. Son caractère dioïque accélère sa disparition en milieu naturel car chaque individu possède un seul sexe mâle et femelle.

Description : Le latanier rouge a un tronc strié horizontalement par les cicatrices foliaires, robuste à écorce brun gris allant jusqu'à 25cm de diamètre. Il peut atteindre jusqu'à 12 mètres de haut déployant son feuillage d'un vert bleuté en éventail. Sa croissance est lente mais il se distingue par son ampleur. Durant ses 10 premières années, ses tiges sont de couleur rouge qui, par la suite, finissent par s'estomper en un vert-gris. Les bords du limbe et les nervures principales sont finement dentés. Ses fleurs de couleur crème sont regroupées en longs épis d'un à deux mètres entre les feuilles. Ses fruits charnus ont une teinte vert brillant contenant 1 à 3 graines ovoïdes, comparable à la taille d'un œuf de poule.

Utilisation : Autrefois la largeur des palmes permettait la confection des toitures des cases créoles, servait de parapluie d'appoint ou faisait office de balai. Aujourd'hui, ses graines et son écorce sont utilisés pour faire du rhum arrangé et ses feuilles pour la fabrication artisanale de chapeaux et de sacs.



PATTE POULE

Biologie : Le Bois de patte poule (*Vepris Lanceolata*), connu sous le nom de patte poule ou Bois de Saint-Leu est un arbuste de la famille des *Rutaceae*. Cette espèce pousse partout sur le littoral dans les zones sèches et semi-sèches et même humide de l'île. Les fleurs sont polonisées par les mouches et les geckos et ses fruits dispersés par les oiseaux. Il est considéré comme vulnérable sur la liste rouge de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Description : Cet arbuste peut atteindre les 8 mètres de haut en forêt sèche. Son écorce est fissurée, liégeuse de couleur jaunâtre grisâtre pouvant atteindre 1 mètre de diamètre avec un feuillage au sommet des rameaux. Son nom lui vient de ses feuilles trifoliées et de son long pétiole qui rappellent la forme d'une patte de poule. Les folioles sont étroitement elliptiques à pointe plus ou moins arrondies. Ses petites fleurs blanches deviennent des fruits formant des capsules de 4 à 8 mm libérant des graines noires et brillantes, semblables à celles du poivre.

Utilisation : Le bois de patte poule est inscrit à la pharmacopée française depuis 2013. Il s'agit d'un répertoire officiel recensant les plantes possédant des propriétés médicinales. Utilisé en tisane ou en infusion, les feuilles aident à combattre les états grippaux et soulagent les douleurs liées à l'arthrose et aux rhumatismes.



Latanier rouge



Patte poule

Ti boutik lontan

Au fil des années, les charmantes boutiques lontan, autrefois des lieux de commerce et de convivialité, ont peu à peu cédé la place aux grandes surfaces modernes. C'est un voyage dans le temps que nous vous proposons : nous vous invitons à revisiter ces emblématiques «boutik lontan» à travers la boutique d'antan, la boutique Ah-Sou.



Il y a 60 ans, la boutique Ah-Sou voit le jour au croisement de la rue Adénor Payet et la rue Mahé de Labourdonnais. Monsieur Tsang-Chin-Sang dit Monsieur Guy, fils de Monsieur Ah-Sou travaille dans cette boutique depuis son ouverture et est rejoint par son épouse quelques années plus tard. Rencontre avec Madame Tsang qui nous raconte la vie derrière ce comptoir.

Ouvrir la porte de la boutique, c'était pénétrer dans un univers enchanteur, une sorte de caverne d'Ali Baba. Des produits en tout genre s'étalaient du sol jusqu'au plafond. On venait faire les grandes courses du mois avec les fameux « carnets » permettant d'acheter à crédit, courses qui étaient livrées ensuite aux quatre coins de la commune pour ceux qui ne possédaient pas de moyens de transport. Toutes sortes d'articles y étaient vendus, allant de la quincaillerie aux denrées alimentaires, en passant par des articles de vaisselle, de droguerie, de mercerie et même du pétrole. Les articles de soin et de beauté rappellent une époque où la simple visite d'une boutique était une expérience sensorielle complète. La fumaison des saucisses péi et des longes de porc (boucanés) y était un temps aussi assuré dans une cabane sur le côté du bâtiment principal.

Cette «boutik lontan» n'était pas un simple commerce ; elle était

le cœur du quartier. Devant la boutique, les gens se rassemblaient, échangeaient, partageaient des moments de convivialité. À l'intérieur de la buvette, naissaient des liens sociaux et amicaux autour de bons bouchons artisanaux faits maison et de boissons locales dans une atmosphère chaleureuse.

Avant l'école, un arrêt incontournable s'imposait pour les enfants qui venaient acheter le morceau de pain avec le carré de chocolat ou de beurre ou des « loriots » (pastilles). Au retour de l'école, ils se faisaient plaisir avec les gâteaux péi (bonbon cravate, bonbon miel, bonbon la rouroute, feuilleté sardine), des sorbets ou « boudous », créant ainsi des souvenirs impérissables de l'enfance.

Aujourd'hui, M. et Mme Tsang ont pris leur retraite bien méritée et ils ont fêté en août dernier leurs noces de diamant (60 ans de mariage) symbole à la fois de longévité, de pureté intacte, mais aussi de solidité...

A travers cette histoire, nous avons souhaité vous offrir un voyage exceptionnel, réveillant la mémoire collective et invitant chacun à se replonger dans les souvenirs d'une époque où la simplicité et l'authenticité étaient les maîtres-mots de la vie quotidienne.



Ouvrir la porte de la boutique, c'était pénétrer dans un univers enchanteur, une sorte de caverne d'Ali Baba



Non respect du règlement intérieur du Conseil Municipal du 24 mai 2020

L'opposition n'a pas constitué de groupe dans le délai obligatoire d'un mois après l'approbation du règlement intérieur (conformément à l'article 31 du règlement intérieur, annexe à la délibération n°2020/2/10).

Loisirs agenda

Planning prévisionnel des manifestations

Janvier :

L'îlot z'enfants :

Date : Samedi 11 et dimanche 12 janvier

Lieu : Au Gymnase

Ciné vacances :

Date : Du 15 au 18 janvier

Lieu : Au Fangourin

Repas de la troisième jeunesse :

Date : Samedi 18 janvier

Lieu : Gymnase

Février :

Caravane de l'animation :

Date : Samedi 15 février

Lieu : Manapany les Hauts

Mars :

90ème anniversaire de la commune le 2 mars

Caravane de l'animation :

Date : Samedi 22 mars

Lieu : Verger Hémery

Réception des nouveaux résidents :

Date : Vendredi 28 mars

Lieu : Mairie de Petite-Île

Cérémonie citoyenne :

Date : Samedi 29 mars

Lieu : Mairie de Petite-Île

Avril :

Rallye de Petite-Île :

Date : Du 5 au 6 avril

Lieu : Commune

Caravane de l'animation :

Date : Samedi 12 avril

Lieu : Chiendent/Bambou

Grand prix cycliste :

Date : Dimanche 13 avril

Lieu : Centre-Ville



Serge Hoareau Maire de Petite-Ile
et la Municipalité vous souhaitent une

BONNE ANNÉE

2025